

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N° : 2022-22

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'adoption d'un nouveau plan de financement pour le projet de développement du campus international du cheval – site de Saint Contest

Réunion du 19 Octobre 2022

Réunis le 19 octobre 2022 à 14h00 à Goustranville sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Audrey GADENNE, Patricia GADY-DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, et Messieurs David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Christine EVEN, Sophie DE GIBON, Angélique PERINI, Florence MAZIER, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2019-24 approuvant le projet de développement du site de Saint-Contest,

VU la délibération n° 2021-22 approuvant le plan de financement du projet de développement du site de Saint Contest,

CONSIDERANT la nécessité de revoir le plan de financement au regard des évolutions de prix constatées dans un contexte international en crise (guerre en Ukraine, augmentation des prix des matières premières, inflation),

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte de la réunion du 19 octobre 2022,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le nouveau plan de financement du projet de campus sur le site de Saint Contest tel que présenté ci-dessous :

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture 014-200025344-20221019-2022-22-DE Date de télétransmission : 26/10/2022 Date de réception préfecture : 26/10/2022 |
|--|

| Nature des dépenses | Montant en € HT | Nature des recettes | Montant en € HT |
|--------------------------------|--|----------------------------|---------------------------------------|
| Frais d'études | 109 409 | Département du Calvados | 1 830 000 + 130 000 pour la voirie |
| MOE | 579 214 | Région Normandie | 1 350 000 |
| Travaux | 4 373 912 * | Fonds éperon | 1 330 000 |
| Aléas techniques et financiers | 500 000 Aléas financiers 280 000 Seuil de tolérance 5% 220 000 | Caen la Mer | 300 000 |
| | | Financement complémentaire | 620 000 |
| Total | 5 560 000 | Total | 5 560 000 |

AUTORISE la présidente à solliciter tout organismes en capacité d'apporter un complément de financement au projet ;

AUTORISE la présidente à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

La présidente du syndicat mixte



Malika CHERRIERE